

REGLEMENT DES EPREUVES
Triathlon de Château-Gontier



Triathlon
INTERNATIONAL
V&B CHATEAU-GONTIER
sam. 29 & dim. 30 juillet 2023
8^e édition

INSCRIPTIONS EN LIGNE
espace-competition.com

INFOS
chateau-gontier-assoconnect.com



NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE



MESURES SANITAIRES :

- Respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date des épreuves !

PROGRAMME.....	4-5-6
PRE-COURSE.....	7
Plan du site.....	7
Retrait des dossards.....	8
Pack de course.....	9
JOUR DE COURSE.....	10
Consignes.....	10
Entrée / Sortie Parc à vélos.....	11
Règlement de course.....	12
Sanctions pénales.....	13
Epreuve Natation.....	14
Epreuve Vélo.....	15-16-17-18
Epreuve Course à pied.....	19
APRES COURSE.....	20
Règlement.....	21-22-23

PROGRAMME

8^{ème} TRIATHLON V&B DE CHATEAU GONTIER
SAMEDI 29 JUILLET 2023
DUATHLON – TRIATHLON Avenir & XS
DIMANCHE 30 JUILLET 2023
TRIATHLON S - TRIATHLON M - EPREUVES HANDISPORT



5€ tarif unique

S A M E D I	Duathlon	<ul style="list-style-type: none"> • Duathlon Mini Poussins et Poussins : 6 à 9 ans (250 m / 1000m / 300 m) • 14h00 : Départ • 15h15 : Protocole podium 		
	Triathlon Avenir	<ul style="list-style-type: none"> • Triathlon Poussins et Pupilles : 8 à 11 ans (100 m / 2000m / 1000 m) • 14h45 : Départ • 15h15 : Protocole podium 	5€ tarif unique	
	Triathlon XS	<ul style="list-style-type: none"> • Triathlon XS (300 m / 10 km / 2,5 km) AVEC DRAFTING • 15h45 : Briefing organisation aire de transition • 16h : Départ Benjamins et Minimes : 12 à 15 ans • 16h05 : Départ Cadets à Vétérans : 16 et plus • 17h15 : Protocole podium 	<p>PARTICIPANTS</p> <p>400 individuels :</p>	<p>12-15 ans : 10€</p> <p>16 ans et + : 15€</p>
D I M A N C H -	Sprint (S) & Relais	<ul style="list-style-type: none"> • Triathlon S & RELAIS (750 m / 20 km / 5 km) SANS DRAFTING • 9h30 - Briefing organisation au parc de transition • 10h00 - Départ Individuels : Féminines + Handisport • 10h05 - Départ Individuels : Hommes / 10h10 - Départ Relais • 12h00 - Protocole podium 	<p>PARTICIPANTS</p> <p>340 individuels :</p> <p>+ 60 équipes relais :</p>	<p>Licencié : 27€</p> <p>Non licencié : 32€</p> <hr style="border: 0; border-top: 1px solid #008000;"/> <p>Licencié : 10€</p> <p>Non licencié : 12€</p>
	Courte distance (M)	<ul style="list-style-type: none"> • Triathlon M (1500 m / 40 km / 10 km) SANS DRAFTING • 12h00 - Ouverture bureau retrait des dossards • 14h00 - Briefing organisation au parc de transition • 14h30 - Départ • 17h00 - Protocole podium 	<p>PARTICIPANTS</p> <p>400 individuels :</p>	<p>Licencié : 37€</p> <p>Non licencié : 57€</p>

PROGRAMME DU SAMEDI



Le samedi 29 juillet 2023

Duathlon Mini Poussins et Poussins de 6 à 9 ans (250m / 1km / 300m)

Triathlon Poussins et Pupilles de 8 à 11 ans (100m / 2 km / 1000m)

Triathlon XS : Benjamins & Minimes 12 à 15 ans + Cadets à vétérans (300m / 10 kms / 2,5 kms)

Chaque épreuve sera réalisée en individuel et donnera lieu à un classement.

Le retrait des dossards pour l'ensemble des épreuves visées supra se fera à compter de 12h00.

Le briefing obligatoire de chaque course se fera dans l'aire de transition.

Chaque départ se fera en mass start. Sur le XS, départ en décalé pour les benjamins-minimes.

Les épreuves natation se déroulent en rivière dans la Mayenne avec un départ dans l'eau. Un petit train vous emmènera au départ de l'autre côté de la rivière (Triathlon 8-11 ans uniquement)

Les épreuves de cyclisme excepté le XS se déroulent sur des voies fermées à la circulation et faisant l'objet d'une signalétique au sol. L'abri aspiration dit « drafting » est autorisé, les prolongateurs installés devront être en conformité avec la réglementation en vigueur.

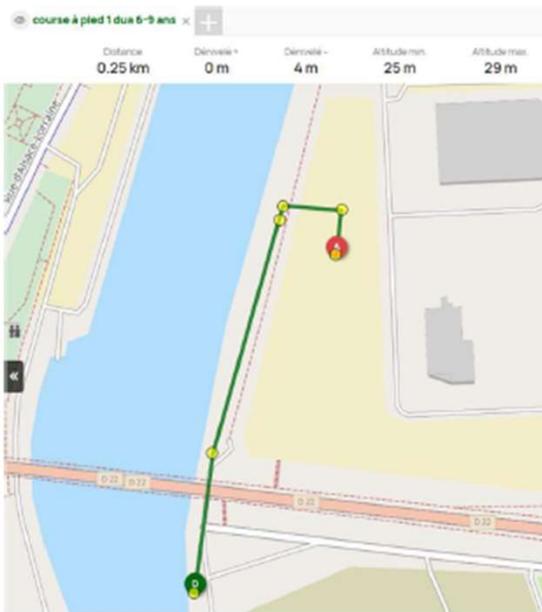
L'épreuve cyclisme du triathlon XS est composée de 3 boucles de 3,3 kms.

L'épreuve de course à pied est constituée de 2 boucles de 1,25 km

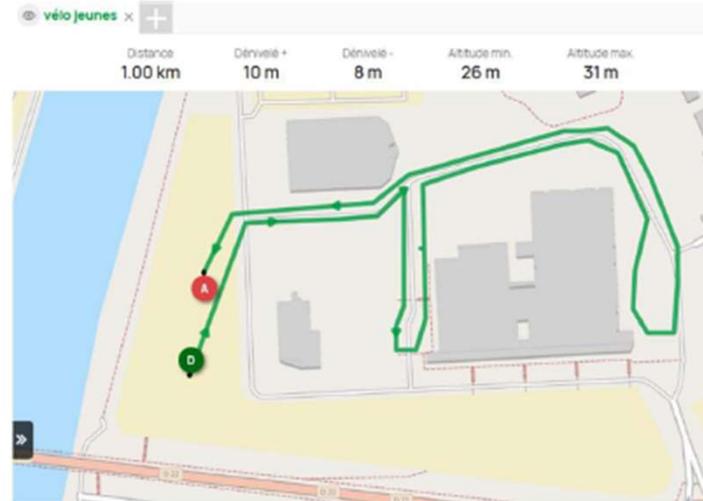
Duathlon 6-9 ans 250m/1000m/300m

14h DUATHLON 6-9 ans

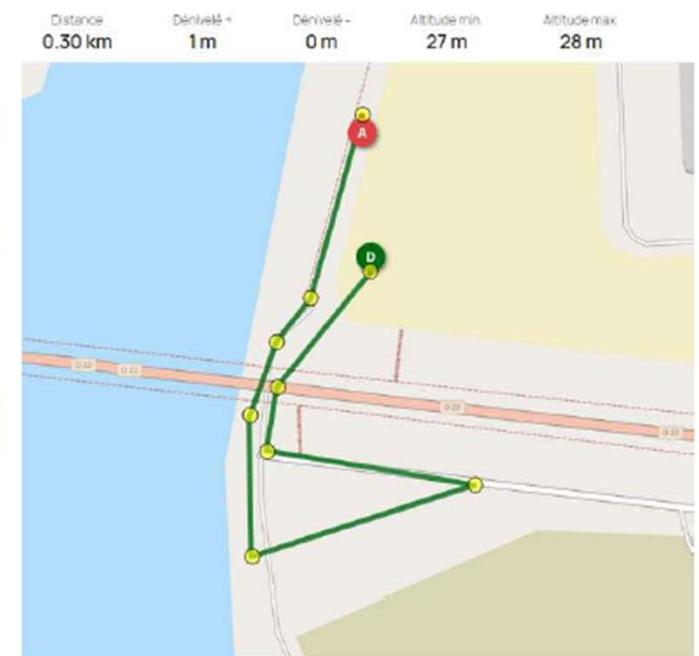
1. Course à pied départ 250m (1 aller)



2. velo route 1000m (1 tour)



3. course à pied finale 300m (1 tour)



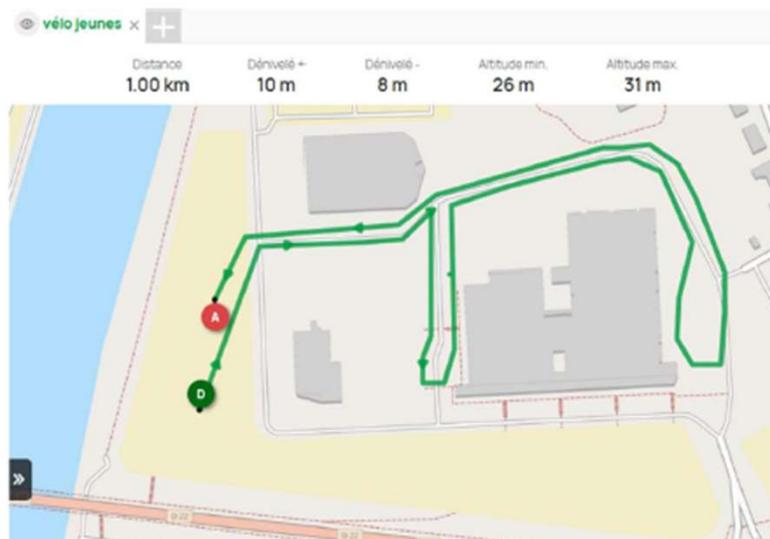
Triathlon 8-11 ans 100m/2000m/1000m

14h45 Triathlon 8-11 ans

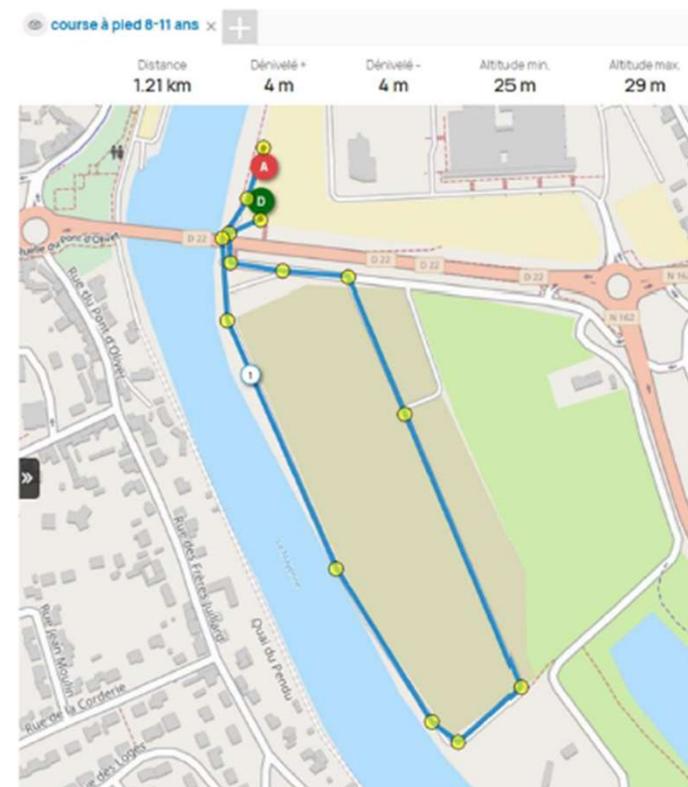
Natation 100m (1 ligne droite)



Vélo route 2000 m (2 tours)



Course à pied 1000m (1 tour)



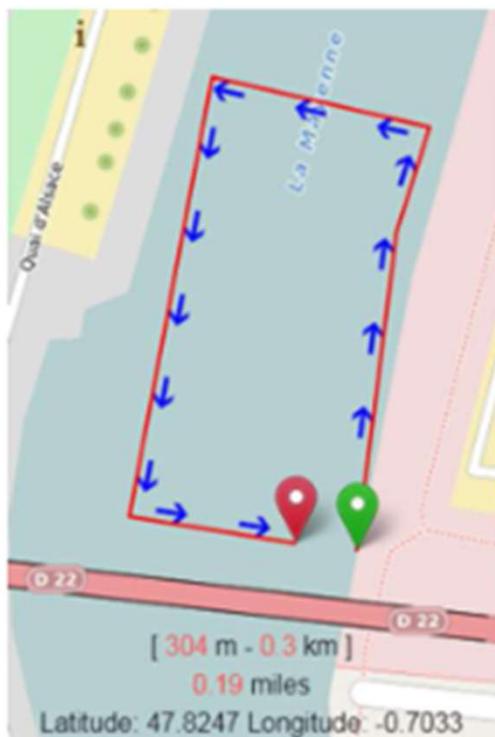
PARCOURS XS



Natation 300m (1 boucle)

Vélo 10 kms (3 boucles de 3,3 kms)

Course à pied 2.5 kms (2 boucles de 1,3 kms)



PROGRAMME DU DIMANCHE



Le dimanche 30 juillet 2023

Triathlon S & S Relais (750 m / 20 km / 5 km)

L'épreuve sera réalisée en individuel (S) ou par équipe (Relais).

L'épreuve donnera lieu à un classement et un chronométrage.

Le nombre maximum de dossards est fixé à 340 individuels + 60 équipes Relais.

Le retrait des dossards se fera à partir de 07h30.

Le briefing obligatoire se fera à 09h30 dans le parc de transition.

Le départ sera donné à 10h00 pour les Féminines + Handisport, à 10h05 pour les Hommes (S), et à 10h10 pour toutes les équipes Relais.

L'épreuve de natation se déroule en rivière, départ dans l'eau avec passage de 3 bouées.

L'épreuve de cyclisme est constituée de 2 boucles de 10 kms. L'abri aspiration dit « drafting » est interdit.

L'épreuve de course à pied est constituée d'une boucle de 5 kms.

Remise des récompenses à 12h00.

Triathlon M (1500 m / 40 km / 10 km)

L'épreuve sera réalisée en individuel

L'épreuve donnera lieu à un classement et un chronométrage.

Le nombre maximum de dossards est fixé à 400.

Le retrait des dossards se fera à partir de 12h15.

Le briefing obligatoire se fera à 14h00 dans le parc de transition.

Le départ sera donné à 14h30 pour les Féminines + Handisport + Individuels.

Il se fera sous la forme d'une mass start, L'épreuve de natation est constituée d'un aller-retour en rivière.

L'épreuve de cyclisme est constituée de 2 boucles de 20 kms. L'abri aspiration dit « drafting » est interdit.

L'épreuve de course à pied est constituée de 2 boucles de 5 kms.

Remise des récompenses à 17h00.

PLAN DU SITE



Pour venir sur le site du triathlon, l'adresse est :
Boulevard Saint Fiacre, 53200 CHÂTEAU-GONTIER

Parking : Des bénévoles vous accueilleront sur le parking pour vous placer

Accès à pied Retrait des dossards : le retrait des dossards est accessible à la salle Saint Fiacre - uniquement pour les triathlètes.

RETRAIT DOSSARDS



Chaque participant devra retirer son dossard suivant les horaires de chaque course, sur présentation de sa licence valide. Conformément à la réglementation fédérale, le dossard d'un licencié FFTRI pourra être retiré par un autre licencié FFTRI du même club, sur présentation de sa licence fédérale et d'une pièce d'identité, ainsi que la licence fédérale du concurrent concerné.

Les numéros de dossards seront attribués par l'organisateur, il ne sera en aucun cas possible d'effectuer des modifications.

Horaires des retraits :

- **Samedi 29 juillet**

Retrait à partir de 13H pour l'ensemble des épreuves de la journée

Duathlon Jeunes
Triathlon Jeunes
Triathlon XS

- **Dimanche 30 juillet**

Triathlon S & Relais : 07:30 - 09:00
Triathlon M : 12:15 – 14:00

PACK PARTICIPANT



Votre pack contient :

Pour les triathlons S et M :

- 1 bracelet d'identification avec le numéro de dossard
- 1 puce
- 1 bonnet de bain
- 1 planche de stickers pour l'identification des triathlètes et de leur matériel
- 2 dossards (les dossards ne peuvent en aucun cas être pliés ou masqués en totalité ou en partie) pour la course à pied et le cyclisme

CONSIGNES



Des consignes seront à votre disposition aux abords du parc à vélos pour y déposer vos sacs personnels.

Pour les triathlons :

Vos affaires de vélo et course à pied (prévoir le minimum) seront à déposer à l'emplacement de votre vélo dans le parc, avant votre épreuve Natation.

L'organisation demande à chaque participant de ne venir qu'avec un seul sac (non-fourni par l'organisation), et d'y apposer l'étiquette prévue à cet effet.

Ne pas mettre d'objets de valeur dans votre sac. Nous ne sommes pas responsables de la perte de vos sacs, ni de leurs contenus.

Pour des raisons de sécurité, votre sac pourra être ouvert et vérifié en votre présence.

Merci de rester vigilant en ne laissant jamais votre sac sans surveillance.

Sacs non-réclamés : Les sacs n'ayant pas été réclamés à la fermeture de la consigne seront à récupérer au point information. A la fin du triathlon, tout objet perdu sera conservé par le club organisateur pour être récupéré ultérieurement. Merci de contacter : 06 50 88 79 15

ENTREES/SORTIES PARC



Dépôt du vélo : Vous devez déposer votre vélo avant le début de la compétition. L'entrée du parc à vélos se fait uniquement par une entrée.

Pour enregistrer votre vélo, vous devez :

- porter votre masque et respecter la distanciation sociale.
- porter votre casque jugulaire fermée avec les 3 stickers «Casque» - à placer un sur le devant et les deux autres sur chacun des côtés.
- mettre le sticker «Vélo» sur la tige de selle de votre vélo.
- mettre votre puce à la cheville gauche. A partir de l'entrée du parc jusqu'à la fin de la course, vous devez garder la puce - la placer à même la peau.
- apporter votre change de course (et si besoin votre sac personnel).
- boucher les extrémités de votre ceintre.

La vérification est effectuée par le corps arbitral. Ensuite, placez votre vélo et vos changes de courses à l'emplacement correspondant à votre numéro de dossard. Toutes vos affaires doivent être au sol près de votre vélo. Seules les chaussures clipsables/cales automatiques peuvent être laissées sur le vélo.

Toutes affaires laissées en dehors de cet emplacement seront ramassées et vous serez sanctionnés par les arbitres.

Retrait du vélo : Vous pouvez retirer votre vélo après l'arrivée du dernier participant de l'épreuve vélo.

Pour retirer votre vélo, vous devez :

- Porter votre ceinture dossard. Si vous n'avez pas votre dossard, vous ne pouvez pas récupérer votre vélo.

Aucun vélo ne sortira du parc à vélo s'il n'a plus son sticker ou si, bien sûr, le numéro du vélo ne correspond pas au numéro du bracelet de son propriétaire. Toute sortie est définitive. La vérification est effectuée par nos bénévoles. Nous ne sommes pas responsables de la perte de votre vélo ou de vos changes.

JOUR DE COURSE



Natation :

- Obligation de porter le bonnet de bain de l'organisation.
- Port de la combinaison obligatoire en dessous de 16°C et conseillé en dessous de 24°C.
- Aide à la flottaison interdite : gants, chaussons, tuba, masque, palmes, pull buoy, etc...
- Interdiction d'enlever complètement la combinaison avant d'être dans le parc à vélos.

Parc à vélo :

- Il est interdit d'être nu dans le parc à vélos.
- Mettez votre casque jugulaire fermée.
- Il est interdit de monter sur votre vélo dans le parc à vélos.

Vélo :

- Le dossard est porté visiblement dans le milieu du dos.
- Port du casque obligatoire – jugulaire attachée.
- Le circuit est interdit à la circulation des véhicules dans le sens opposé des cyclistes.
- Respect du code de la route.
- Rouler à droite – ne pas couper les virages.
- Ne pas bloquer la route à un concurrent.
- Il faut respecter la zone de drafting. La distance entre deux triathlètes doit être de 10 mètres.

Course à pied :

- Porter son dossard de façon visible.
- Ceinture : hauteur de taille et attaché à 3 points minimum.
- Tenue conforme (pas de torse nu, tri-fonction ouverte jusqu'au sternum, bretelle sur les épaules).
- Passage sur les points de contrôle obligatoires sous peine de disqualification.
- Pas de ravitaillement sur la course à pied suite au protocole sanitaire (ravitaillement autonome)

Règles générales : le non-respect des règles de courses peut entraîner une sanction arbitrale.

Il est interdit de :

- Couper ou plier le dossard ou les autocollants de course.
- Utiliser un walkman, ipod, portable, etc ainsi que des écouteurs.
- Se faire aider par un tiers.
- Se ravitailler ailleurs qu'aux postes mis en place par l'organisation.
- Obligation de respecter les éco-zones.
- Vous pouvez utiliser une caméra (type GoPro) si elle est fixée sur votre vélo - il est interdit de la porter sur le casque.
- L'assistance & l'accompagnement par une voiture, moto, vélo.

MESURES SANITAIRES



SANCTIONS ARBITRALES

MESURES SANITAIRES :

- *Respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date des épreuves !*

Les décisions arbitrales sont irrévocables.

Chaque athlète devra suivre les directives et instructions de tous les arbitres de la course.

Ils sont les seuls habilités à appliquer le règlement.

Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2023 de la FFTRI.

Les arbitres veilleront à ce que le règlement soit respecté.

Les sanctions s'échelonnent sur trois niveaux :

- Carton jaune : avertissement remise en conformité pour continuer.
- Carton bleu : avertissement pour drafting sur l'épreuve vélo. La pénalité sera directement impactée sur votre temps général.
 - une minute sur le S
 - deux minutes sur le M
- Carton rouge : disqualification

EPREUVE NATATION



Le corps arbitral procèdera à la prise de température de l'eau avant l'épreuve.
Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°.

Le port du bonnet de bain est obligatoire

L'utilisation d'accessoires type gants, palmes, tubas est proscrite.

Les concurrents doivent suivre le parcours balisé.

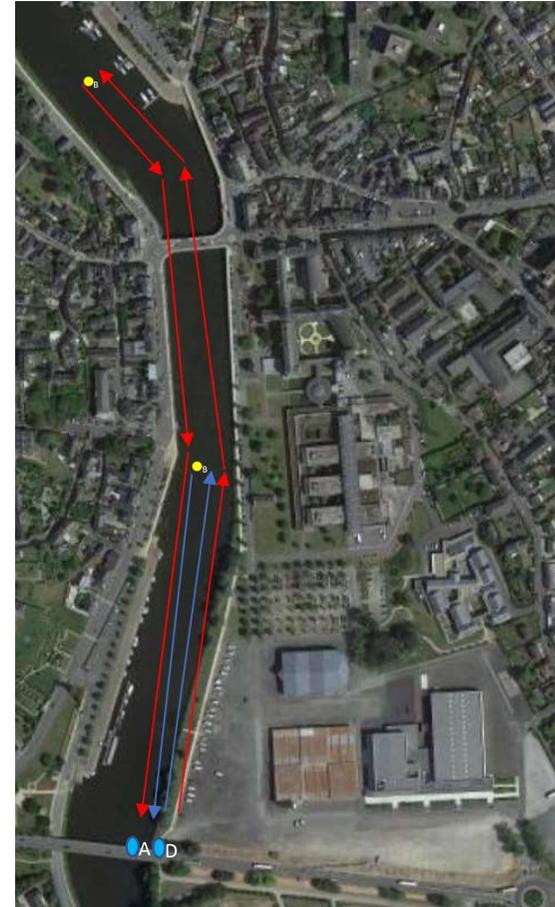
● Départ en mass start

● Arrivée – Sortie de l'eau par les marches

—> Parcours S – 750m

—> Parcours M – 1500m

● Bouée (contourner les bouées par la droite – main gauche)



EPREUVE VELO



Seuls les concurrents sont autorisés à entrer dans le parc à vélo.

Les vélos seront posés à l'emplacement numéroté selon le numéro de dossard.

La course est prévue sans aspiration-abri (drafting). Tout concurrent enfreignant cette règle se verra infliger une pénalité.

Le dossard est porté ou accroché dans le dos.

La course cycliste est prévue sur une route non fermée à la circulation dans sa totalité.

Le code de la route doit être impérativement respecté sous peine de disqualification.

Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire. Il doit être mis, jugulaire serrée, avant de prendre son vélo, et ne peut être enlevé qu'après avoir rangé son vélo.

La circulation dans le parc à vélo se fait à pied.

Toute forme d'aide extérieure, autre que l'organisation est interdite.

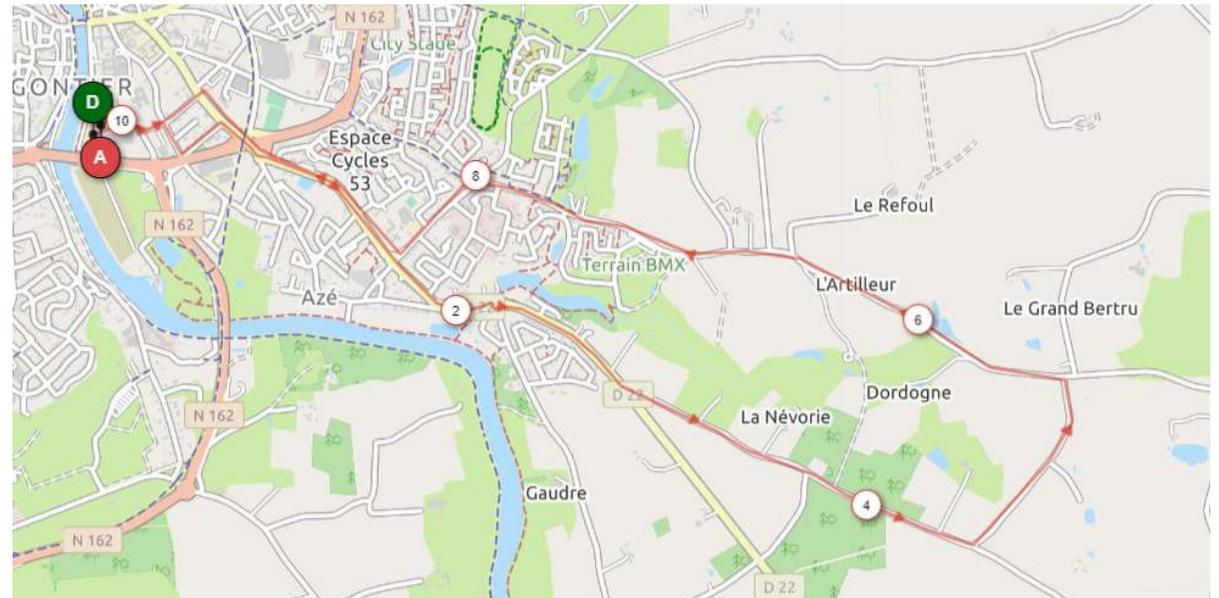
Prolongateur et roues doivent être conformes à la réglementation FFTRI.

Il est interdit de jeter les éventuels déchets hors des zones de propreté.

PARCOURS S



Le parcours S est constitué de 2 boucles de 10kms.



PARCOURS M



Le parcours M est constitué de 2 boucles de 20 kms.



E = Entrée du parc à vélos
S = Sortie du parc à vélos

Rond-point demi tour pour course S et M
Départ et Retour au parc commun entre S et M



EPREUVE CAP



Le dossard doit être porté devant et accroché par au moins 3 points d'attache.

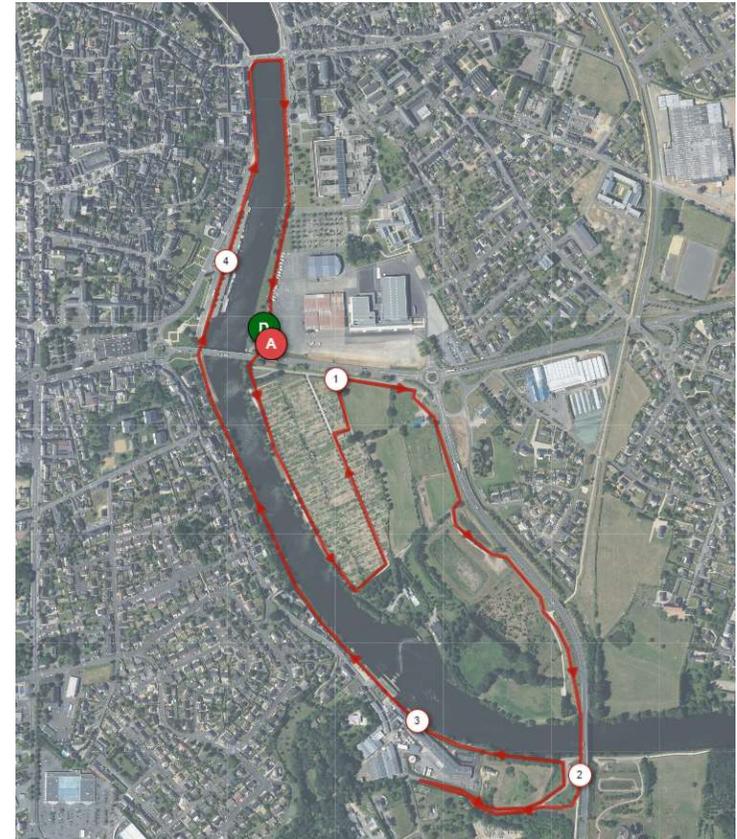
Il est interdit de courir torse nu.

Le balisage et les indications des bénévoles situés sur le parcours doivent être strictement respectés, sous peine de disqualification.

Tracé S: 1 boucle de 5 kms exactement, le long du halage sur du terrain roulant stabilisé quasi sans dénivelé voir quelques portions enrobées plates mais sans difficulté particulière.

Tracé M: idem au S mais emprunté 2 fois. circuit idéal pour effectuer un bon chrono

Des ravitaillements en eau vous seront proposés à deux endroits sur le parcours course à pied.



APRES COURSE



Vous devrez enlever votre puce vous-même et la déposer dans un bac.

Le ravitaillement final ainsi que les liaisons finishers sont exclusivement réservés aux triathlètes

- interdit aux familles et enfants (non-compétiteurs).

REGLEMENT



Sécurité des concurrents

La sécurité des concurrents sera assurée tout au long de l'épreuve : paddle, canoë ou bateau électrique pour la natation, moto pour la partie cycliste, vtt pour la partie course à pied.

La sécurité médicale sera assurée par un prestataire agréé.

Arrêt pour raison de santé

Tout officiel, médecin, arbitre peut interdire à un concurrent de continuer l'épreuve si son état de santé l'exige.

Respect de l'environnement

Sur la partie cycliste, il est interdit de jeter, même accidentellement, quoique ce soit sur la route ou dans la nature. Si vous perdez quelque chose, vous devez vous arrêter, revenir en arrière, sans gêner les autres concurrents, et récupérer ce que vous avez laissé tomber.

Sur la partie pédestre, des zones de propreté seront mises à votre disposition. Tout manquement à ce point de règlement sera suivi d'une disqualification immédiate.

Restitution du matériel

Les puces électroniques devront être rendues dès la fin de la course.

Toute puce manquante sera facturée par l'organisation au participant.

REGLEMENT



Dopage

L'organisateur est en parfaite adéquation avec la FFTRI et sa lutte contre le dopage. Tous les concurrents peuvent faire l'objet de tests avant et après la course. En vous inscrivant, vous acceptez d'être soumis à ces tests et de respecter les pénalités associés à ces règles anti-dopage.

Remise des prix

Une grille de prix sera établie, il n'y aura pas de cumul de prix possible.

Les lots et récompenses ne seront distribués qu'à la seule condition d'être présent sur le podium lors de l'appel. Les athlètes devront, à ce titre, se tenir à disposition de l'organisation, en tenue du club.

Annulation - Modification

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent.

Dans l'hypothèse d'annulation d'épreuve pour toute raison hors de contrôle de l'organisation, et en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques, tous risques d'intempéries, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents, les frais d'inscription seront remboursés. (Les frais d'inscription internet resteront à la charge du compétiteur).

Annulation et remboursement possible jusqu'au 23 juillet 2022 sur présentation d'un certificat médical ou attestation médicale. Le remboursement se fera alors à la hauteur de 100% du montant de la course (les frais d'inscription internet resteront à la charge du compétiteur). Passé cette date, aucun remboursement ne sera accepté.

Les inscriptions se faisant en ligne, les concurrents renoncent d'ores et déjà à toutes réclamations ou demande de modification qu'elle quelle soit.

REGLEMENT



Droits à l'image

De par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leur ayant-droits, tels que partenaires ou médias, à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître au Triathlon de Château-Gontier.

Dans le cas contraire, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur.

Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile organisateur pour tout dommage général du fait d'un manquement.

Les concurrents sont couverts par une assurance individuelle accident rattachée à leur licence FFTRI ou Pass journée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, de bris de matériel ou de dégradation, d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect des consignes de l'organisateur ou d'utilisation de matériels défectueux.

Acceptation du règlement

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement de l'organisation et s'engage à en respecter les clauses et à accepter les décisions du comité d'organisation et ou de la FFTRI.

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation du présent règlement.